

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

Le 27 septembre 2013, à 20 heures, à la Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par courrier et mail par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.

L'assemblée est présidée par Florentin URRUTY

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents, feuille répertoriant aussi les pouvoirs. Le quorum de 30% étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2012*
- Rapport moral du Président*
- Rapport d'activités des différentes sections*
- Rapport financier*
- Rapport des Commissaires aux comptes*
- Ecole de Tir: continuité / Encadrement*
- Election du Tiers sortant*
- Tarifs des cotisations annuelles*
- Questions diverses*

Rapport moral du Président

Je vous remercie, au nom du Bureau et du Comité d'Administration du Club de Tir Chatillonnais, pour votre présence à l'Assemblée Générale 2013 de notre Association et déclare l'ouverture de la séance, le quorum étant atteint (34 représentants de l'Association.)

Je remercie particulièrement pour leurs présences : Monsieur Yves LEJOUR, Maire Adjoint en charge des Sports et de la Jeunesse, représentant Monsieur Le Maire.

M Chambiet Lieutenant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Chatillon sur Seine

Je remercie également la ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier, l'Office Municipal des Sports pour la mise à disposition du local de l'Ecole de Tir, ainsi que la commune de Gommeville qui nous héberge sur un terrain qui nous permet d'exercer nos activités de loisirs. Cette commune a, par ailleurs reconduit notre bail pour 12 ans à compter du 3 septembre 2013, le loyer de 558.20 euros pour 2014 sera révisé de 5% tous les trois ans.

Vote pour approbation du PV de l'Assemblée Générale 2012

Ce PV a été lu et porté à votre connaissance par voie d'affichage sur le site de Gommeville ainsi qu'à l'Ecole de Tir, je propose donc à l'Assemblée d'approuver ce PV.

Le PV de l'Assemblée Générale 2012 est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités Cible

Avant de vous parler du rapport d'activités, je demande aux tireurs Cible d'être très vigilants en ce qui concerne tout ce qui a trait à la détention d'une ou plusieurs armes.

Rappel: *Pour tous déplacements avec votre ou vos armes, vous devez être en mesure de présenter votre licence de l'année en cours, votre autorisation de détention et votre carnet de Tir à jour.*

J'attire aussi votre attention sur les délais de demande de renouvellement ou d'acquisition, pour la FFTir la préemption est d'environ 3 mois avant l'échéance, je vous suggère de tenir compte de ce délai pour vos dossiers à venir.

La nouvelle législation sur les armes est effective depuis le 10 septembre et nous sommes en train d'en prendre connaissance (délai de 3 à 5 ans / Procédure directe avec la Préfecture)

La fréquentation du site de Gommeville a été régulière. Comme vous avez pu le constater nous avons continué l'aménagement et l'amélioration des stands 50 et 100 mètres, nous avons encore quelques travaux à réaliser concernant l'accueil et la sécurité, tous ces travaux sont réalisés à moindre coût grâce à la générosité de sponsors et donateurs.

Au passage je remercie les membres du Comité d'Administration pour leurs actions et participations aux permanences.

La santé financière de notre Association est très satisfaisante, ce poste sera développé par Gérard LAROCHE dans quelques moments.

L'effectif constant cette année encore totalise 100 adhérents et se répartit comme suit:

Ecole de Tir: *17 Jeunes*

B.T.: *26 Tireurs dont 1 Jeunes*

Cible: *57 Tireurs*

Concernant l'Ecole de Tir, cette année nous avons opté pour la mise en place d'un initiateur interne, il s'agit de M Eric Lenoir, la saison s'est très bien déroulée et nos jeunes ont apprécié l'attention, la sagesse et la compétence de leur formateur

5 Jeunes Tireurs ont représenté le club les 7 mai et 21 juin sur les Championnats Ecole de Tir à Nuits St Georges et à Auxonne, je remercie ici les parents accompagnateurs car, premiers supporters de ces jeunes, ils encouragent ainsi la motivation.

Je terminerai par un remerciement particulier à Denis Plassard pour la création et l'entretien de notre site Internet que je vous engage à consulter sur www.clubdetirchatillonnais.fr, vous y trouverez la vie de notre association. La mise en place de ce site a permis, par les visites, le drainage d'adhérents BT / la participation de Clubs voisins aux concours BT / des adhésions second club pour la Cible...

J'arrive au terme de mon intervention dans cette réunion je pense n'avoir rien oublié, je vous remercie de votre attention et donne la parole à Denis qui va vous parler de la section ball trap.

Rapport d'activités ball trap. Présenté par Denis PLASSARD

Malgré une météo de printemps pluvieuse et froide, qui n'incitait pas à la pratique du Ball Trap, nous avons fait une excellente saison tant au niveau de la fréquentation qu'au niveau sportif.

Concernant les installations, nous avons ouvert un septième parcours, la Bécasse, avec 6 machines et fait l'acquisition de télécommandes supplémentaires. Le matériel a très bien fonctionné en 2013 sauf le groupe électrogène sur lequel nous avons effectué une grosse réparation. Nous poursuivrons, en 2014, le développement du site en faisant l'acquisition de nouveaux lanceurs.

Sur le plan sportif, nous avons organisé le Championnat de Bourgogne de Parcours de Chasse, l'Open de Bourgogne de Compak Sporting et le Trophée Philippe Genty. Ces trois compétitions ont enregistré une meilleure participation qu'en 2012.

D'excellents résultats sont à mettre au crédit des tireurs du Club. Nous enregistrons cette année pas moins de 8 titres de champions de Bourgogne, 2 titres pour Samuel Croissant, 2 pour Léo Plassard, 1 pour Eddy Gauthrin, Guillaume Leclerc, Enguerrand Bour et Denis Plassard. A cela s'ajoute plusieurs secondes places dans les compétitions. Au niveau national, très belle performance d'Aldo Soldini à la fosse DTL qui termine 7ème en Super Vétéran aux Championnats de France et d'Emeric Mercier au Compak Qui termine 15ème en première série aux Championnats de France.

En 2014 nous devrions organiser le Championnat de Bourgogne de Parcours de Chasse, l'Open de Bourgogne de Compak Sporting et nous organiserons le Trophée Philippe Genty.

Bilan financier et Budget prévisionnel Présentés par Gérard LAROCHE

Présentation est faite à l'assemblée des comptes 2013.

Section	Recettes	Dépenses	Résultat	Trésorerie au 30/08/12	Trésorerie au 30/08/13
Ball-Trap	23308.73	21682.16	1626.57	7000.62	8627.19
Cible	6910.00	6146.14	763.86	7821.80	8585.66
CTC	30218.73	27828.30	2390.43	14822.42	17212.85

Gerard Laroche détaille point par point les postes du compte de résultat, précise que le club a investi 6688.61€ en matériel

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2014 pour un montant de 28010 €

Rapport des commissaires aux comptes

En l'absence d'Aurelien DeFrance, excusé pour raisons professionnelles, c'est Jacques Paingat qui certifie avoir contrôlé les comptes en date du 21 courant et n'avoir décelé aucune anomalie.

Vote des comptes 2013 et du budget prévisionnel.

L'approbation des comptes 2013 et du budget prévisionnel 2014 est soumis à l'assemblée qui approuve à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée, qui décide à l'unanimité de voter à main levée.

Sont sortants :

M Eric Guyot Vice Président démissionnaire

Me Isabelle Ricard démissionnaire (raison de santé)

M Maurice Gaunin qui se représente

M Aurélien DeFrance qui se représente

M Michel Delperie qui se représente

M Eric Lenoir qui se représente

Comme il n'y a pas de candidats pour intégrer le Comité d'Administration je propose le vote reconstituant le Comité.

Le Comité d'Administration est recomposé et je vous remercie pour votre confiance.

Cotisations annuelles

CIBLE

Licence Adulte: 95 euros

Licence Jeunes: 45 euros

Licence Couple: 130 euros

Second Club: 45 euros

Carnet de Tir: 6 euros

Feuille Verte : 5 euros

Invité: 5 euros

BALL TRAP

Licence Adulte: 100 euros

Licence Jeune: 22 euros

Récompenses

Comme l'Assemblée n'a pas de questions diverses je voudrais vous informer que pour 2013, après réflexion et vote, le Conseil d'Administration a convenu que nous participerions aux frais de déplacement de nos Jeunes Tireurs Cible en les dédommageant financièrement. Je les remercie à nouveau de nous avoir représenté cette saison.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare la séance levée à 21 heures

Le Secrétaire

Le Président

Paul LONCHAY

Florentin URRUTY